



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### UNE AIDE FINANCIÈRE SERA ACCORDÉE À LA MUNICIPALITÉ D'OKA POUR LA RÉALISATION DE PROJETS EN PRÉVENTION DES INONDATIONS

**Oka, le 6 septembre 2019** – Visant à renforcer la résilience des collectivités canadiennes et à protéger la population des conséquences dramatiques liées aux inondations, le gouvernement du Canada annonce un investissement de 49,2M\$ pour les Basses-Laurentides dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes.

À l'instar des projets visant la construction, la réhabilitation et l'agrandissement d'actifs structurels dans le secteur du lac des Deux Montagnes et de la Rivière-des-Mille-Îles, la Municipalité d'Oka a déposé un projet de 5,6 M\$. « Il est certain que l'enveloppe budgétaire sera répartie entre les projets de plusieurs villes, dont celui de la reconstruction de la digue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Dans l'attente de notre part d'aide financière, nous espérons l'engagement complémentaire du gouvernement provincial afin de réduire à 20 % la part des coûts attribuable à la Municipalité.», explique le Maire de la Municipalité d'Oka, M. Pascal Quevillon.

Dans l'immédiat, la priorité est accordée à la protection des infrastructures municipales et de ses accès. « Des travaux comme l'aménagement d'une digue autour de la station de pompage du Méandre, le bouclage des réseaux d'aqueduc de l'Usine et des Puits du parc d'Oka ainsi que l'installation d'un système de pompage permanent à la Mairie, sont des exemples de travaux qui s'effectueront dans un premier temps.», précise M. Quevillon.

L'aménagement d'une digue avec promenade riveraine, des brises vagues dans le secteur de la Pointe-aux-Anglais, le rehaussement du chemin de la plage au parc national d'Oka et les modifications à l'aire de transbordement du traversier, sont des exemples de projets qui feront l'objet d'analyses et de consultations publiques. « Devant un calendrier s'échelonnant jusqu'à 2023, les citoyens doivent être informés que la réalisation des travaux ne débutera pas cette année. En l'absence d'infrastructures existantes, il faut comprendre que nous partons de zéro et que certaines étapes doivent être exécutées avant l'octroi de contrats de réalisation, comme le processus pour les analyses en ingénierie, la réalisation des plans et devis, le règlement d'emprunt, la consultation des riverains et de la population.», ajoute M. Quevillon.

« Je remercie Mme Linda Lapointe, députée de la Rivière-des-Milles-Îles, son attaché politique M. Louis Kemp, ainsi que le gouvernement fédéral pour leur engagement concret envers le rétablissement durable des collectivités de la région. Je souligne la précieuse collaboration de M. Benoit Ferland, directeur général de la Ville de Deux-Montagnes, ainsi que celle de M. Denis Martin, Maire de Deux-Montagnes et Préfet de la MRC, pour leur apport incommensurable à la coordination de ce dossier.», conclut Monsieur Pascal Quevillon.

- 30 -

Source : Colette Beaudoin, responsable des communications  
Municipalité d'Oka | [cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca](mailto:cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca)